

Audiens entre au Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées - CNCPH

Par décision de Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées auprès du Premier Ministre, Audiens a été appelé à siéger au Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées, le CNCPH, au titre des « organisations nationales et institutionnelles agissant notamment dans les domaines de la prévention, l'emploi, la protection sociale et la recherche ».

Seul groupe de protection sociale nommé au sein de la nouvelle assemblée plénière, installée le 22 janvier sous la présidence de Jérémie Boroy, Audiens est représenté par Pascal Parsat, Expert Culture Handicaps, et par Isabelle Thirion, Directrice du Développement social et individus.

Ces désignations concrétisent l'engagement du groupe en faveur des personnes en situation de handicap. Ses crédos : cultiver le « vivre et travailler ensemble », créer des perspectives pour l'emploi, encourager l'accès aux œuvres et aux pratiques artistiques, valoriser l'innovation en faveur du partage et de la transmission...

Le CNCPH a pour vocation de permettre aux personnes handicapées de participer à l'élaboration des lois concernant le handicap, comme à leur mise en œuvre. « Cela vaut pour tous les sujets, l'emploi et la culture notamment » rappelle Isabelle Thirion. « Nous partageons à ce titre, au sein du CNCPH, l'enthousiasme des professionnels de la culture, de tous ceux qui œuvrent au lien social, à l'épanouissement individuel, à l'expression des talents dans toute leur diversité ».

Audiens a fait de la solidarité l'une de ses valeurs fondatrices. Convaincu que le mélange des expériences, des cultures et des identités est une source de richesse inépuisable, il est investi de longue date dans la prévention de toutes les discriminations : celles liées au handicap bien entendu, au genre, à l'âge ou à l'orientation sexuelle. Une raison d'être qu'incarnent un taux d'emploi de plus de 8% de personnes en situation de handicap ainsi que le Label Diversité, dont le groupe est détenteur depuis 2011. Par là-même, Audiens se veut exemplaire auprès de ses adhérents comme de ses collaborateurs, en matière d'égalité des chances et de bien-être au travail, une exigence pour mieux agir dans la Cité et participer au débat en toute légitimité.

A propos d'Audiens

Référent social de la culture et de la création, Audiens est le partenaire au quotidien des employeurs et créateurs d'entreprise, des salariés permanents et intermittents, des journalistes, pigistes et travailleurs indépendants, des retraités et de leur famille.

Le groupe est depuis sa création fidèle à son identité professionnelle. Il œuvre ainsi à humaniser la relation avec ses adhérents, sécuriser les parcours professionnels, simplifier le service, accompagner le changement. Cette vocation s'est concrétisée par la conception d'une offre sur mesure, adaptée aux spécificités de la profession, en assurances de personnes et de biens, retraite complémentaire, accompagnement social et solidaire, prévention et médical avec le Pôle santé Bergère, congés spectacles, services aux professions...

Plus d'informations sur www.audiens.org

 @GroupeAudiens